

NOM : **POUYALET**
PRÉNOM : **AUDREY**

Référent(e) Handicap

PARLER DE SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN, ÇA CHANGE TOUT !

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Visa - Attestation de formation :

CARIF
Espace Compétences
Centre de Vie Agora - Bt A
ZI les Paluds - BP 1002
13781 AUBAGNE CEDEX
Tél. 04 42 82 43 20 - Fax 04 42 82 43 32

Signalétique remise au référent Handicap :

Formation en date du 25/03/2019

Ce support signalétique remis lors de la formation dite « de base » des référents Handicap, doit permettre de contribuer à cette information. Il permet d'afficher le nom du référent Handicap formé de l'organisme, sur un bureau, une porte,...

Conformément à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'AGEFIPH PACA Corse et le FIPHFP sont engagés dans une politique régionale commune, visant à faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun de la Région aux personnes en situation de handicap, afin de garantir, au-delà de l'égalité des droits, une réelle égalité des chances.

Un réseau de référents Handicap formés a été mis en place. Les missions des référents Handicap portent sur l'accueil et l'information des personnes handicapées, ainsi que sur l'organisation et la mise en œuvre des parcours de formation. Le référent Handicap est l'interface entre sa structure et l'ensemble du système d'acteurs spécialistes du handicap, pour rendre possible l'accès à la formation et sécuriser les parcours des personnes.

Le référent Handicap porte une attention particulière à la sensibilisation et l'accompagnement des équipes, il est en veille sur la thématique, et communique, en direction des publics et des partenaires, sur l'accessibilité de la formation. Il est l'interlocuteur privilégié pour informer les personnes en situation de handicap que la formation est accessible à tous.